Création de nouvelles préfectures

L'ASSEMBLÉE NATIONALE FAIT PRÉVALOIR LES OBJECTIFS ET INDICATEURS

P.2

Société Aéroportuaire de Lomé Tokoin

Les DG K. M. Natchaba (à droite) et A. Kogoé (ancien)

HONNEUR AU SORTANT, MÉRITE ET CONFIANCE À L'ENTRANT

KOGOÉ ET NATCHABA DEUX FIGURES DE CHOIX

P.2

N° 487 du 1er Juin 2016 / Prix: 250 Fcfa

LE MESSAGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
Maison de la presse, casier N° 61
Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59
E-mail:
tchaboremessager@yahoo.fr
Imprimerie: La Colombe

Pour tout renseignement, information ou conseil
contacter le centre d'appel au N° VERT
8201*
* Disponible tous les jours et heures ouvrables
OTR
FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Togo: Zizanie au sein de l'opposition politique togolaise

Isabelle Améganvi

ISABELLE AMÉGANVI, 2e VICE-PRÉSIDENTE DE L'ANC, CHANGE...

P.3

Chine - Togo

Un des blesses

UNE AFFAIRE DE «COMMUNAUTÉ D'IDÉE, DE DESTIN ET DE CŒUR », SELON FAURE GNASSINGBÉ

P.4

Problème de chefferie traditionnelle dans le village d'Adangbé

LE SIEUR SOBO KOMIVI EKLA, UN USURPATEUR... ?

VERS UN AFFRONTEMENT ENTRE LES CAMPS ANTAGONISTES

P.6

Création de nouvelles préfectures

L'ASSEMBLÉE NATIONALE FAIT PRÉVALOIR LES OBJECTIFS ET INDICATEURS

Résolument, l'émergence du Togo prend assise sur des fondements d'une organisation bien structurée du territoire national. La création de quatre nouvelles préfectures est une préoccupation juste entérinée à l'Assemblée Nationale par les députés représentant des populations. Une étape est ainsi franchie dans le processus de mise en œuvre de la décentralisation et de l'organisation des collectivités locales.

En effet, au cours de la cinquième séance plénière de la première session ordinaire de l'année, tenue vendredi dernier à l'Assemblée Nationale, les élus du peuple ont procédé à l'examen et au vote pour l'adoption de l'avant-projet de loi portant création de préfectures. Cet avant-projet de loi, faut-il le rappelé, pris en conseil des ministres le 24 mars 2016, a prévu la création de 4 nouvelles préfectures au Togo. Il s'agit notamment de l'érection de la sous préfecture de Mô en préfecture, la création des préfectures d'Agoè-Nyivé, de l'Oti-Sud et de Kpendjal-Ouest.

Selon le communiqué sanctionnant le Conseil des ministres du 24 mars dernier, la création de ces nouvelles préfectures répond à l'objectif de rapprocher constamment l'administration des administrés pour une meilleure qualité du service public. En termes

Les députés à l 'Assemblée Nationale

d'indicateurs, il s'agit de rendre les collectivités territoriales fortes et opérationnelles et d'assurer un meilleur encadrement des collectivités locales pour leur permettre de réaliser pleinement leur potentiel économique.

La préfecture d'Agoè-Nyivé dont le Chef-lieu est Agoè-Nyivé, regroupe les cantons d'Agoè-Nyivé, Legbassito, Vakpossito, Togblé, Zanguera et Adétikopé.

La préfecture de Mô, Chef-lieu Djarkpanga, couvre les cantons de Djarkpanga, Boulohou, Saïboudè, Tindjassi et Kagningbara.

La préfecture de l'Oti-Sud, Chef-lieu Gando, s'étend sur le territoire territorial des cantons de Gando, Mogou, Sagbiebou, Tchamonga, Takpamba, Nali, Koumongou et Kountoaré.

La préfecture de Kpendal-Ouest dont le Chef-Lieu est Naki-Est, couvre le ressort territorial des cantons de Namoundjoga, Papri, Pogno, Tambonga, Naki-Est, Nayega et Ogaro.

Le vote et l'adoption de cette loi à l'Assemblé Nationale s'est déroulé en présence du Ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, Payadowa Boukpessi. Selon lui, le gouvernement se chargera de mettre en place des structures nécessaires pour soutenir et encadrer efficacement les collectivités territoriales. *« Dans ces conditions, les collectivités pourront mener réellement leur mission qui est de promouvoir et d'assurer le développement local à la base »*, a-t-il souligné.

Djagou

3e conférence maritime

DES INNOVATIONS JURIDIQUES INTRODUITES DANS LE CORPUS JURIDIQUE TOGOLAIS ET DES PROJETS APPROUVÉS PAR LE HAUT CONSEIL POUR LA MER PASSÉS AUX PEIGNES FINS

Les travaux de la troisième conférence maritime qui traite de l'action de l'Etat en mer, se sont tenu les 23 et 24 mai derniers à Lomé. C'est le premier ministre, Sélom Klassou qui a procédé à l'ouverture des travaux, en présence des membres du gouvernement, des membres du corps diplomatiques, des responsables des institutions et organismes nationaux et internationaux, les responsables des FAT, etc... Placé sous le thème *«Appropriation des projets contribuant à la sécurité maritime et portuaire par les administrations (AEM) et formation sur le nouveau cadre juridique contre la piraterie maritime »*, la rencontre a permis aux magistrats et aux officiers de police judiciaire de se familiariser avec les innovations introduites dans le corpus juridique togolais en matière de lutte contre la piraterie maritime et les autres actes illicites en mer. Il s'est agit également de l'appropriation par les administrations impliquées, des idées de projets approuvées par le Haut Conseil pour la Mer lors de sa réunion précédente, en vue du démarrage des études appropriées.

Le Premier ministre a rappelé l'importance de ces deux jours de rencontre qui permettra aux participants non seulement de faire le bilan des engagements et recommandations issues de la dernière conférence maritime, mais également de s'assigner de nouvelles missions en tant qu'acteurs principaux du secteur maritime togolais... . Pour lui, l'accomplissement de ces nouvelles missions devrait conduire à la résolution des problèmes liés au partage d'informations en temps réel entre administrations, à la présence des embarcations de pêche dans la zone de mouillage, du trafic de carburant à partir des navires en transbordement, l'adéquation entre la formation et l'emploi aux métiers maritimes etc... *« Elle sera aussi l'occasion de renforcer les capacités des acteurs chargés de l'application et du respect des lois maritime... »*, a précisé Sélom Klassou qui a au nom du Gouvernement adressé les gratitudes à l'Office des Nations Unies pour la Lutte contre la Drogue et le Crime (ONUDC), qui à travers son programme de lutte contre la criminalité en mer a su

Photo de famille

imprégner les magistrats togolais et experts juridiques, des connaissances pratiques sur les aspects juridiques et judiciaires des conventions maritimes internationales.

Rappelant plusieurs textes juridiques *« adoptés de façon diligente »* par le gouvernement de sorte que les textes ayant un caractère législatif ont été adressés à l'assemblée nationale pour délibération, à savoir le nouveau code pénal qui prend en compte les nouvelles menaces contre le secteur maritime, la loi relative à la lutte contre la piraterie, les autres actes illicites et l'exercice de l'Etat de ses pouvoirs de police en mer, la loi relative à la délimitation des espaces maritimes sous juridiction nationale, le code de la marine marchande, actuellement à l'étude à l'Assemblée nationale et en plus de 6 autres textes relatifs à la mer qui sont actuellement sur la table de l'Assemblée nationale, et autres décrets, 5 au total, le premier ministre estime qu'avec cet arsenal juridique rénové et étoffé, le Togo est d'une part en phase avec les conventions internationales qui réglementent le secteur de la mer et d'autre part , demeure bien outillés pour améliorer sensiblement sa gouvernance maritime.

Pour le Chef du gouvernement, le Togo est sur la bonne voie, parce qu'il enregistre au fil du temps des avancées significatives dans la réforme du secteur maritime togolais. Il a salué l'engagement de toutes les administrations impliquées dans l'action en mer tout en les exhortant à mieux faire en maintenant la cohésion et en se montrant davantage plus engagés, plus disponibles, dans la poursuite des efforts permettant de trouver des solutions adaptées à la sûreté des côtes .

« Il vous faut continuer de vous parfaire dans l'application des règles qui nous incombent et qui sont relatives aux obligations internationales de l'Etat du pavillon et du port », a lancé le chef du gouvernement aux acteurs de l'administration impliquées dans l'action en mer.

Il a été aussi question durant les deux jours de travaux, de faire le bilan de la mise en œuvre des recommandations de la deuxième conférence maritime de juillet 2015 et de la réunion du Haut Conseil pour la Mer de septembre 2015, puis d'en tirer les leçons apprises de la gestion de l'incident maritime FAIR AFRODIT. En outre, la conférence s'est penchée sur l'identification des sources de financement des différentes études de faisabilité approuvé par le HCM 2015.

Edith Awouzouba

Togo/Zizanie au sein de l'opposition politique togolaise

ISABELLE AMÉGANVI, 2e VICE- PRÉSIDENTE DE L'ANC, CHANGE…

Les sujets qui font objet de débat ces derniers jours au sein de l'opinion et dans les médias au Togo sont sans nul doute, la question de la décentralisation, les élections locales et les réformes politiques. Sur ces différentes questions, si les points de vue de tous les partis politiques y compris le pouvoir, convergent, il n'est pas de même sur la stratégie à adopter, surtout du côté de l'opposition où la zizanie reste visible sur la forme. Il y a quelques jours, le président de l'Organisation pour Bâtir dans l'Union un Togo Solidaire(OBUTS), avait plutôt critiqué la stratégie de l'ANC de Jean-Pierre Fabre et de ses alliés de CAP2015 de reprendre les marches en vue d'obliger le pourvoir à s'y soumettre. Récemment, s'exprimant chez notre confrère de *« Jeune Afrique»*, Agbéyomé Kodjo, le président dudit parti a laissé entendre que le recourt à la rue pour exiger des réformes était contre-productif. Des déclarations qui n'ont pas plu à certains, particulièrement ceux de l'ANC et de CAP2015 qui ont à travers les médias et sur les réseaux sociaux traité l'ancien premier ministre de tous les noms. Comme OBUTS, d'autres partis comme le NET de Gerry Taama, et le MCD de Tchassona Traoré ne sont pas en phase avec l'ANC et cap2015. Et si les idées divergent au niveau de l'opposition, c'est justement compte tenue de l'attitude de l'ANC et de son président qui n'ont voulu associer les autres partis de l'opposition dans le combat, donnant l'impression d'être capable à lui seul de faire plier le pouvoir de Lomé. Usant de son statut de chef de file de l'opposition, il fait tout seul *« sans aucune considération des autres partis politiques qui pourraient aussi avoir leurs avis sur ces questions et constituer un véritable front»*.

Isabelle AMEGANVI

Il n y a pas longtemps, Fabre a laissé entendre qu'il ne travaillerait plus avec certains partis de l'opposition, se référant à l'amer expérience qu'il a vécu avant la dernière présidentielle, où il ne s'est pas du tout entendu avec certains partis avec lesquels l'ANC, son parti, faisait route ensemble pour combattre le pouvoir de Faure Gnassingbé. L'on se rappelle, que le MRC d'Abass Kabou a été remercié par Fabre et ses amis, l'ADDI du professeur Tchabouré Gogué, lui aussi a claqué la porte de CAP2015, de même que le NET de Gerry Taama. Beaucoup de ces partis et mêmes ceux qui n'en font pas partie de la coalition, doutaient de la capacité de Jean-Pierre Fabre à être un porte parole digne de ce nom, de l'opposition. Il lui est reproché son caractère trop intransigeant qui parfois fait du tort à cette opposition et bloque l'avancement du processus démocratique. On reproche également au leader de l'ANC sa tendance à vouloir exclure les autres et son orientation toujours suspicieuse des autres.

Un comportement qui s'est encore démontré lors de son discours de la veille du 56e anniversaire de l'indépendance du Togo où il invitait les militants et sympathisants de l'ANC et se tenir *« mobilisés derrière l'ANC et CAP2015 pour l'alternance »*.

Mais coup de tonnerre, puisque durant le weekend, l'on semble assister à un assouplissement des exigences de l'ANC vis-à-vis des autres partis de l'opposition et particulièrement ceux qui critiquent leur stratégie actuelle de combat. Ce changement a été relevé, dans les déclarations de la 2e vice-présidente et présidente du groupe parlementaire du parti, Isabelle Améganvi.

En effet, se prononçant sur la marche du 21 mai dernier organisée par l'ANC et ses alliés de CAP2015, elle a laissé entendre que son *« parti incarne une lutte permanente qui ne s'aurait être résumée à un échec, mais reste ouverte à toute proposition de méthode pour en découdre avec le pouvoir en place »*. Selon ses propres dires, reprises par les réseaux sociaux, *« la voie est ouverte »* pour ceux qui les critiquent et que son *«parti reste ouvert à toutes les propositions, car la lutte pour l'alternance est une affaire de tous »*.

Des déclarations qui viennent contredire celles de son président Jean-Pierre Fabre qui ne voulait pas en entendre parler, puisqu'il estime que ceux qui ne voulaient pas les suivre dans leur stratégie pouvaient rester sur les carreaux. Ailleurs, on parlerait de voix discordantes au sein du même parti, comme c'est le cas en France avec la crise actuelle relative à la loi sur le travail, où au sein du gouvernement, certains membres y sont favorables à ce qu'on revoie l'article 2, alors que le premier ministre et le chef de l'Etat y sont opposés. Une division, selon les républicains, qui ne ratent pas l'occasion de charger le gouvernement en place et de le traiter d'incapable.

Ces déclarations de la 2e vice-présidente du parti de Fabre laissent perplexes de nombreux observateurs qui s'interrogent. Sont-elles la position actuelle du parti qui aurait compris que, seul, il lui serait impossible de parvenir à faire plier le pouvoir ? Est-ce le début d'une crise qui ne dit pas son nom ? Ou alors c'est la cours de l'ANC aux autres partis qui ne sont pas d'avis avec elle, de sorte à drainer plus de monde lors de sa prochaine manifestation prévue pour le 4 juin prochain, puisque celle du 21 mai dernier, même si elle a mobilisé beaucoup de personnes, n'a pas comblé les attentes des organisateurs ?

En tout état de cause, il est clair que le ton a changé au niveau de l'ANC et il n'est pas impossible que dans les jours à venir des discussions s'établissent entre les partis politiques de l'opposition restés jusqu'à présent *«ennemis»*.

Ounatchin

Société Aéroportuaire de Lomé Tokoin

HONNEUR AU SORTANT, MERITE ET CONFIANCE A L'ENTRANT

KOGOÉ ET NATCHABA DEUX FIGURES DE CHOIX

Un remous dans l'actualité ces dernières semaines est bien le commentaire obstiné que des langues profèrent à l'endroit de deux citoyens. Tout semble comme les deux cibles n'auraient pas droit de vie et de travail dans la cité. Que reproche-t-on aux deux citoyens ? Ou simplement parce qu'à un moment de leur vie, les deux hommes ne devraient pas être nommés directeurs d'une structure fusse-t-elle Société Aéroportuaire de Lomé Tokoin ? Au demeurant, le Directeur Général sortant a servi avec succès jusqu'à ce jour où l'autorité compétente a décidé autrement. Le Directeur Général entrant est nommé sans nul doute sur la base de ses capacités, il devra faire lui aussi ses preuves à la tête de la SALT.

Les DG K. M. Natchaba (à droite) et A. Kogoé (ancien)

Le Professeur Akrima Kogoé n'est plus Directeur Général de la SALT. Il a été remplacé par Kanka Malick Natchaba, un jeune peu connu mais aussitôt identifié à son patronyme porté par un de ses parents Fambaré Ouattara Natchaba, Ancien Président de l'Assemblée Nationale. La sortie du Professeur Akrima Kogoé et l'entrée de Kanka Malik Natchaba à la SALT fait bruit. Certaines mauvaises langues pourfendent déjà cette succession. C'est vouloir rien comprendre que de faire à dessein et simplement de critiquer pour critiquer.

Une décision et non un décret

Contrairement à ce que l'on a faire croire, c'est une décision qui a acté la nomination à la tête de la SALT de Kanka Malik Natchaba en remplacement du Prof Akrima Kogoé et non un décret ou non moins encore un arrêté. Il s'agit de

(Suite à la page 7)

Chine - Togo

UNE AFFAIRE DE « COMMUNAUTÉ D'IDÉE, DE DESTIN ET DE CŒUR », SELON FAURE GNASSINGBÉ

Le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé séjourne depuis dimanche en République Populaire de Chine. Avec certains membres du gouvernement et une délation d'hommes d'affaires, Faure Gnassingbé discute coopération et affaires. Déjà dimanche à son arrivée, il a accordée une interview à notre confrère de l'agence de presse xinhua, interview dans laquelle, le chef de l'Etat est revenu sur l'historique des relations entre les deux pays, l'état de leur coopération et les perspectives de cette coopération. Pour le N°1 togolais, les peuples chinois et togolais, ont une amitié caractérisée par la communauté d'idée, de destin et de cœur. Lisez plutôt l'intégralité de cette interview.

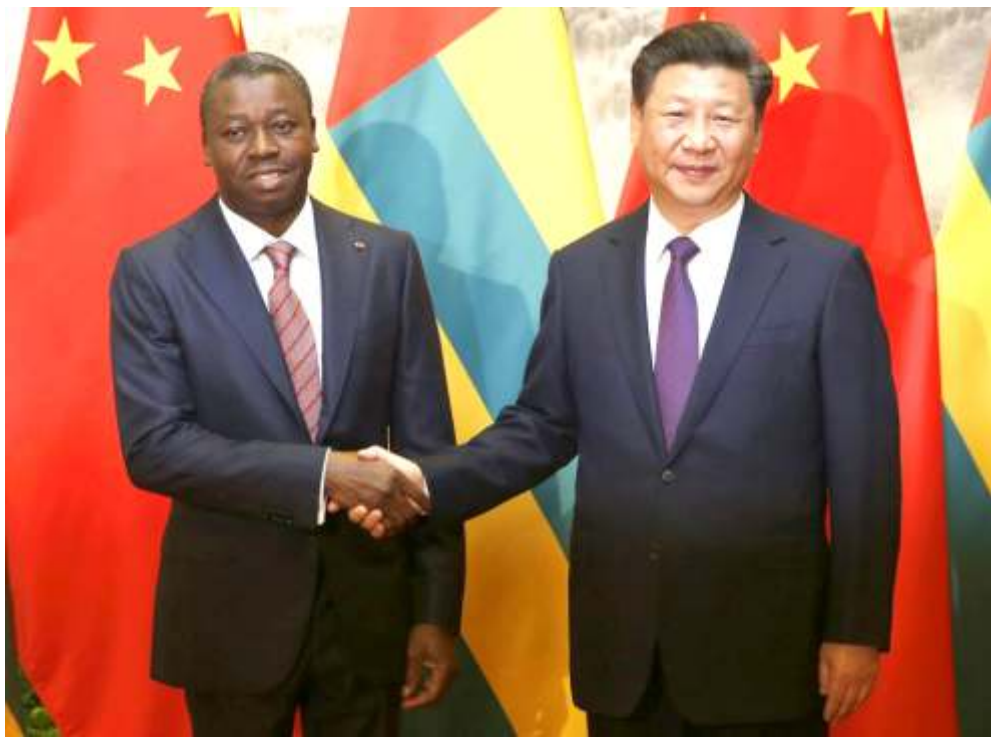

Xinhua : *Excellence Monsieur le Président, votre prédécesseur feu Gnassingbé Eyadéma avait effectué cinq visites en Chine et échangé avec les leaders Mao Zedong, Deng Xiaoping et Jiang Zeming. Quelles sont vos impressions sur notre amitié traditionnelle ?*

Faure Gnassingbé: Le 25 octobre 1971, le Gouvernement Togolais a reconnu la République Populaire de Chine en votant à l'ONU, à New York, avec de nombreuses nations, pour l'entrée de la Chine à l'Organisation des Nations Unies.

La République Populaire de Chine avait été ainsi et à juste titre instaurée dans ses droits, en devenant, ipso facto, le Représentant légitime du peuple chinois.

Etait-il, en effet, réaliste de ne pas le faire ? Le Togo pouvait-il continuer à l'époque à ignorer dans le concert des Nations, la voix d'un peuple représentant près du quart (1/4) de l'humanité ? Non. Le Togo avait, donc, vu juste en votant dans le sens de la sagesse.

Le 19 septembre 1972, la Chine et le Togo établirent, formellement leurs relations diplomatiques avec accréditation d'Ambassadeurs Extraordinaires et Plénipotentiaires dans les deux capitales, Beijing et Lomé.

Les peuples chinois et togolais ont, dès lors, contracté une amitié solide caractérisée par la communauté d'idée, de destin et de cœur.

De 1972 à ce jour, il est très réconfortant de constater que le Togo et la Chine continuent d'entretenir une amitié sincère, fruit des nombreux échanges qu'ont eus nos prédécesseurs, Dirigeants d'Etat des deux pays, dont Mao Zedong, Zhou-En-Lai, Deng Xiaoping, Jiang Zeming et Gnassingbé Eyadéma.

Nous apprécions donc, hautement, cette amitié traditionnelle qui lie la Chine et le Togo mais aussi les deux peuples frères, amitié que nous avons le devoir et la responsabilité de promouvoir davantage, dans l'intérêt des deux Parties.

Xinhua : *Comment sont aujourd'hui les relations de coopération et d'amitié entre votre pays et la Chine ?*

Faure Gnassingbé: Elles sont excellentes et particulièrement denses.

Depuis la première visite du Président Gnassingbé Eyadéma en République Populaire de Chine, en septembre 1974, une coopération politique, économique et technique appréciable s'est de plus en plus développée entre nos deux pays.

Sur le plan politique la Chine et le Togo ont les mêmes vues sur les grands problèmes internationaux et se soutiennent mutuellement sur la scène internationale. Il en a été ainsi lors du mandat du Togo au Conseil de Sécurité en 2012-2013 et, présentement, au Conseil des droits de l'Homme où mon pays siège depuis le début de cette année. Nos deux pays se consultent régulièrement sur le plan politique afin d'échanger les vues sur les sujets importants du moment. Ce qui permet au Togo de réaffirmer sa politique d'une seule Chine mais aussi d'appeler à un rôle accru de la Chine dans la résolution des conflits internationaux. A cet égard, nous allons signer une convention instaurant un mécanisme de consultation entre nos deux Pays couronnant ainsi la proximité politique entre nous qui est fondée sur deux principes : la confiance et le respect mutuel.

D'importants Accords et Protocoles constituant les fondements juridiques de la coopération entre les deux (2) pays ont été signés.

Les réalisations de cette coopération sont remarquables tant dans les domaines politique, culturel et éducatif que dans les domaines économique et social.

En ce qui concerne la coopération économique, technique, financière et socioculturelle, des réalisations mutuellement bénéfiques aux parties ont été enregistrées

La coopération sino-togolaise, touche plusieurs domaines et a, pour objectif essentiel, d'aider le Togo à devenir de plus en plus autonome, sur tous les plans, et à tendre résolument vers l'émergence.

Les investissements chinois dans la santé, l'agriculture, le commerce, la culture, les infrastructures, routières, portuaires, aéroportuaires, etc... procurent beaucoup d'emplois, à la jeunesse et contribuent également à la formation de techniciens et d'ouvriers qualifiés.

Sur le plan commercial, un accord intervenu entre les deux parties permet l'application réciproque de la clause de la nation la plus favorisée dans les relations commerciales entre les deux pays. Ainsi, les produits chinois, couvrant une gamme très variée sont importées au Togo et sont généralement à la portée de toutes les bourses. De même, des produits togolais peuvent rentrer sur le territoire Chinois sans subir des tarifications douanières à l'entrée.

D'une façon générale, les relations d'amitié et de coopération sino-togolaises contribuent à l'amélioration du niveau de vie de la population et nous en sommes très satisfaits. Cependant, il faut noter que le niveau de l'appui économique et technique de la Chine au Togo a monté d'un cran ces dernières années avec les investissements massifs intervenus dans le domaine des infrastructures. La Chine est non seulement le premier fournisseur du Togo mais également l'un des plus gros contributeurs en matière d'aide depuis 2008.

Xinhua : *Aujourd'hui, vous projetez d'effectuer une visite d'Etat en Chine que vous avez déjà visitée. Qu'est-ce qui motive, essentiellement, cette nouvelle visite ?*

Faure Gnassingbé : En premier lieu, il s'agit de répondre à une invitation du Président de la République Populaire de Chine. Je voudrai l'en remercier. Je voudrai dire également pour citer feu le Président GNASSINGBE EYADEMA que *« Là où votre cœur est, les pieds n'hésitent pas à aller »*. Nous nous sentons bien ici en Chine, nous sommes heureux d'y revenir autant que possible.

Ensuite, vous savez mieux que moi que, sur le plan géographique, la Chine est un pays-continent. Il est donc très vaste et il faut plusieurs visites pour découvrir ne serait-ce que quelques aspects essentiels. Ceci sans parler de l'immensité de votre culture.

Comme je le disais tout à l'heure, le rôle de la Chine dans la mise en œuvre de la stratégie de développement du Togo prend de plus en plus d'importance. Lors des entretiens que j'ai eus avec le Président Xi Jinping en décembre dernier en marge du sommet Chine-Afrique, nous avons évoqué quelques grands sujets d'intérêt commun pour nos deux pays que nous allons approfondir ensemble. Cette visite nous donnera l'occasion de découvrir quelques

(Suite à la page 7)

Lu sur le net !

Des fesses sexy Fantasmes(Suite et fin)

Un fantasme classique

"Le fantasme du fessier charnu est un classique" soutient Gérard Bonnet. A ce titre, il ne faut pas en sous-estimer les vertus. "Nous ne sommes pas assez conscients de l'importance des fantasmes, même s'ils peuvent paraître vulgaires, triviaux ou dévergondés" ajoute le psychanalyste. Ils sont de précieux garants d'une vie sexuelle épanouie.

Le plaisir visuel d'un postérieur dodu est une sorte depréliminaire, qui donne à l'homme, une sensation de plénitude, de tendresse et de portage. Loin d'être unfantasme pervers ou déviant, il ferait écho à ce fameux ancrage de l'enfance, calmant les angoisses de performance autour de la sexualité, devenus courantes aujourd'hui.

Les icones aux fessiers fantasmatiques

Kim Kardhashian, Beyoncé, Jennifer Lopez… les stars aux fessiers volumineux agitent leurs attributs, en les sublimant tour à tour dans des robes, qui ne laissent rien ignorer de leur anatomie, ou lors de chorégraphies très suggestives. Quid des nouvelles icônes dotées de fessiers rebondis ? L'exhibition en pole position du fessier en objet de fantasme est révélatrice de plusieurs éléments. Pour le psychanalyste, "Il fait office d'appât, pour ferrer le poisson, c'est-a-dire exercer une fatale attraction sur les hommes, et les mettre sous emprise". Ces icones du XXIème siècle utilisent donc des ressorts archaïques pour "objétiser" leur proie.

Un processus qui frise toutefois la perversion et la manipulation. "Cette émergence du derrière iconique, pourrait être à la fois le fuit de la libération sexuelle des moeurs et le contrepied du culte de la minceur" décode Gérard Bonnet. D'un côté, un désir de contrôle et une quasi-absence de courbes, et de l'autre, une volonté d'exhiber la démesure de ses attributs sexuels et une libération de la pulsion…

Toutefois, qu'on ne s'y trompe pas, sous couvert de féminité débordante, ces femmes sont en réalité de type phallique. Leur sexualité est agressive et leur physique encombrant, presque dévorant. Elles jouent sur un registre phallique, en cherchant à prendre le pouvoir sur l'homme avec leur corps, et plus précisément, soyons cru, leur cul.

Qui sont les hommes fascinés ?

Si le fantasme des grosses fesses est plutôt classique, il peut être révélateur de certains aspects de la sexualité, quand il devient prédominant. "Ce sont des hommes qui ont besoin d'être sécurisés dans la relation sexuelle" décode Gérard Bonnet. Enfant, ils ont sans doute rencontré des difficultés à prendre leur distance et à s'affirmer… Aujourd'hui, ils se raccrochent à un plantureux popotin, comme à une bouée de sauvetage. Pour ces hommes, au final plutôt fragiles et angoissés, les femmes fessues rassurent. L'effet est protecteur !

A l'inverse, une fascination pour les femmes, maniant leurs forme comme une arme de séduction, peut également mettre à jour un penchant pour la soumission : où ils joueraient ce rôle de dominé face à ce corps phallique envahissant.

Catherine Maillard

HISTOIRES DROLES

Un homme est monté dans un avion avec un sachet de banane et s'est assis auprès d'une vielle dame qui a un singe avec elle. Un moment le monsieur s'est levé pour aller aux toilettes ; à son retour il remarque que son sachet de bananes est vide et que les bananes ont été mangées. Très poliment il pose la question à la vielle dame pour savoir qui a mangé ses bananes. La dame lui répond en désignant du doigt le singe et en ajoutant que c'est son frère qui a mangé les bananes. Le monsieur sans dire mot s'assied et prend son mal en patience. Après un moment la vielle dame va à son tour aux toilettes. A son retour son singe est tué. Elle pose la question au monsieur de savoir ce qui s'est passé et le monsieur lui répond poliment en lui disant de ne pas s'en mêler et que c'est une affaire de famille

Trois enfants d'un policier rentrent du lycée avec leurs bulletins de notes, tous les trois ont échoué. Leur père furieux commence à infliger une bastonnade à tour de rôle. Arrivée au troisième enfant il ne réagit pas. Pas de bastonnade

-allez tous vous coucher bande de vaut rien dit-il. Vous allez me faire vieillir avant le temps.

-Quand j'avais votre âge au lycée, mon papa présentait mes bulletins à tout le quartier!

Dans la chambre, les deux punis disent à leur frère :

-papa t'aime beaucoup ; tu as échoué, et il ne t'a pas fouetté ; et celui-ci de répondre ; vous même vous savez que papa est un policier et vous remettez vos bulletins sans rien glisser dedans ???!!!!

LES PLUS GROS ANIMAUX DU MONDE

La baleine bleue est le plus gros animal de la planète et l'un des plus gros n'ayant jamais existé. Elle pèse en moyenne 130 tonnes (son poids varie de 90 à 150 tonnes selon le sexe et l'âge) les femelles sont plus grandes que les mâles. Elles mesurent en moyenne 27mètres de long, tandis que les mâles n'atteignent que 25 mètres.

L'éléphant d'Afrique, il pèse en moyenne 4,5 tonnes pour une hauteur atteignant 4 mètre. Les plus gros pèsent jusqu'à 7 tonnes.

L'orque, il est le plus gros représentant de la famille des dauphins. Le mâle est plus gros que la femelle. 3,5 tonnes est le poids des plus petits mâles mais le poids moyen des plus grandes femelles.

Le grand requin blanc mesure de 3à 5 mètre de long. Son poids est de 2tonne en moyenne, mais il peut dépasser 3 tonnes chez les plus gros.

Le bison est le plus gros mammifère terrestre d'Amérique du Nord. Mesurant entre 2 et presque 4 mètre de long selon les individus. Il pèse en moyenne 475 à 750 kilos. Les femelles son plus petites et légères que les mâles, dont les plus gros peuvent atteindre 900 kilos.

Le kodiak est un gros ours brun qui vit en Alaska. C'est un cousin du grizzli, mais il est plus gros. En fait, le kodiak et l'ours blanc (de taille équivalente) sont les plus gros animaux carnivores de la planète. Le kodiak mesure jusqu'à 3mètre de long et pèse jusqu'à 700 kilos.

L'alligator du Mississipi est le plus grand reptile d'Amérique du Nord. Les males mesurent de 4 à 4,5 mètres de long en moyenne. Les femelles sont plus petites mais atteignent quand même presque 3 mètre. Elles sont aussi plus légères que les mâles qui peuvent peser jusqu'à 230 kilos

Le gorille est le plus grand des singes. Les grandes mâles mesurent jusqu'à 2mètre et pèsent 180 ou 200kilos.

Le dragon de komodo est le plus grand lézard du monde ; le mâle mesure plus de 2 mètres et pèse en moyenne 100kilos. Le plus gros individu jamais observé atteignant même 3,10 mètres et pesant 165 kilos

Problème de chefferie traditionnelle dans le village d'Adangbé

LE SIEUR SOBO KOMIVI EKLA, UN USURPATEUR… ?

VERS UN AFFRONTEMENT ENTRE LES CAMPS ANTAGONISTES

Le problème de chefferie est un problème récurrent au Togo qui touche de nombreuses localités sur toute l'étendue du territoire. Mais le danger réside dans la passivité qu'affichent certains responsables de l'administration sensés jouer leur rôle en vue de calmer les ardeurs en disant la vérité pour que celui ou celle à qui revient objectivement le trône puisse rentrer dans ses droits. Ce qui se passe actuellement à Adangbé, dans la préfecture du Zio où les autorités font feu de tout bois pour introniser le sieur Sobo Komivi Ekla contre la volonté des populations et à l'encontre de la constitution togolaise qui dispose que la désignation et l'intronisation du chef traditionnel obéit aux us et coutumes de la localité, risque de causer une situation qui sera extrêmement difficile à gérer.

Sinon comment peut-on comprendre, que le rapport du comité mis en place par le ministère de l'administration territoriale dans ce litige qui oppose trois familles, à savoir la famille Doukouvi, la famille Sobo Ekla et la famille Kofidzè Ekla, puissent tirer une conclusion qui n'est pas respectée ?

En effet, dans ce différend qui oppose les trois familles, le ministre de l'Administration Gilbert Bawara, vu la complexité de l'affaire, a, en 2008, confié la recherche d'une solution appropriée à un comité de règlement de litiges de la chefferie de Zio, conduit par Togbui Passah Gozo Folly VII, chef canton de tsévié. Et les conclusions des entretiens et des enquêtes ont été claires.

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE DE LA DECENTRALISATION ET DES COLLECTIVITES LOCALES
REGION MARITIME
PREFECTURE DU ZIO
TSEVIE

N° 014 /13/PZ

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail – Liberté – Patrie

SOIT TRANSMIS

à

Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales – Lomé

Excellence,

Honneur vous transmettre pour instructions, la lettre de demande de reconnaissance de la désignation du chef du village d'Adangbé, Togbui DOKOUVI Koffi Tété IV.

Très déférente considération.

Fait à Tsévié, le

Le Préfet du Zio,

Komi Séna ADOSSI

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DES COLLECTIVITES LOCALES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES LIBERTES PUBLIQUES ET DES AFFAIRES POLITIQUES

Division de la Chefferie Traditionnelle

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail – Liberté – Patrie

NOTE A L'ATTENTION DE MONSIEUR LE MINISTRE

Objet : Problème de la chefferie de Adangbé (préfecture du Zio)

Monsieur le Ministre,

Depuis le décès de Toviékou EKLA Sobo en 2007 après un règne de huit ans, le village de Adangbé dans la préfecture du Zio est tiraillé par trois familles chacune se réclamant de la chefferie : il s'agit des familles SOBO, KOFIDZIN et DOKOUVI.

Ce dossier a été confié au comité des chefs traditionnels du Zio dirigé par Togbui PASSAH Gozo FOLLY VII.

Dans la conclusion de leur rapport, le comité estime que la chefferie du village reviendrait à la famille DOKOUVI ; ce que réfutent les autres familles au motif que la famille DOKOUVI n'est pas d'Adangbé mais venue de Agoue Adjigo et ne pratique pas les cérémonies « Adifo » selon leurs us et coutumes.

Il est à noter que le dernier chef du village qui a régné de 1959 à 2007 est de la famille SOBO.C'est après son décès que le problème de succession se pose :

Vivement qu'un postulant soit retenu et reconnu par l'administration

Fait à Lomé, le 19 août 2013

Le Directeur,

T. MIPAM

« De retour à la préfecture, le comité du règlement du litige de la chefferie d'Adangbé a délibéré. Il a trouvé les deux premières déclarations peu cohérentes et moins convaincantes, tandis que la troisième déclaration est estimée ordonnée et persuasive. Il ressort que les SOBO ont connu un seul règne récent, sans aucune base héréditaire, et les EKLA- KOFIDZIN ont été chef à un moment conflictuel de l'histoire d'ADANGBE, mais la paternité de la vraie organisation de la chefferie d'ADANGBE reviendrait aux DOUKOUVI qui, avec précisions de dates, des faits et actes sociaux, des acquis et réalisations et relevant effectivement du domaine ou du ressort d'un chef traditionnel, et ce, dans un ordre successoral, qui n'est pas démenti, ont su démontrer être proche de la réalité du trône royal d'ADANGBE. Le comité de règlement a demandé à la famille DOUKOUVI de désigner une personne dont le profil répondrait aux attentes de la population ». Telle est la conclusion du comité.

Par ailleurs, le préfet Komi Séna Adossi, qui opère une volte-face de nos jours dans cette affaire, en cautionnant la désignation du sieur Sobo Komivi Ekla a signé un soit transmis, adressé au ministre de l'Administration Territoriale de la Décentralisation et des Collectivités Locales, reconnaissant la désignation du chef du village d'Adangbé, Togbui Dokouvi Koffi Têtê IV.

Mais c'est contre toute attente, que les informations font état de ce qu'un arrêté aurait été signé par le ministre de l'Administration Territoriale, Payadowa Boukpéssi, reconnaissant le sieur Sobo Komivi Ekla comme chef du village d'Adangbé. Une décision qui ne plait pas aux populations de la localité qui s'apprête à se faire entendre pour obtenir ce qui est de leur droit.

Des informations font état de ce que des groupes s'organiseraient pour perturber la cérémonie d'intronisation qui aura lieu sous peu. Et si l'on sait quand et comment ça commence, il sait quand et comment ça se termine.

Le ministre Payadowa Boukpéssi, doit rapidement réagir pour éviter des situations ingérables comme celle d'un village proche, adidokpo où l'on a enregistré des blessés graves dans un litige similaire.

Il est également temps et important de demander les conclusions d'un autre comité mis en place à cet effet et conduit par le Chef Agokoli de Notsè, afin d'en faire une comparaison.

D'après les indiscrétions, ce sont des groupes des pressions qui usent de leur position, et qui s'organisent pour influer sur le dossier.

La signature du décret par le ministre de l'Administration Territoriale reconnaissant à tort le sieur Sobo Komivi Ekla comme chef du village aurait été fait sous l'effet de cette pression.

Il n'est pas encore tard pour le ministère de revoir cette affaire pour éviter un affrontement inutile dont les conséquences restent imprévisibles.

Nous y reviendrons

Kouwambiou

La Chine et le Togo(Suite)

UNE AFFAIRE DE « COMMUNAUTÉ D'IDÉE, DE DESTIN ET DE CŒUR », SELON FAURE GNASSINGBÉ

grandes réalisations de la Chine dont nous pourrions nous inspirer.

Xinhua : *Lors du dernier sommet de Johannesburg du Forum de Coopération Chine-Afrique, la Chine a réaffirmé son engagement de contribuer au développement économique en Afrique. Le Togo a accéléré, depuis bientôt 10 ans, ses efforts de devenir un pays émergent et a misé sur la réalisation d'une politique de développement.*

Quel rôle la Chine joue-t-elle déjà dans cette perspective et quel autre rôle souhaiteriez-vous voir la Chine jouer ?

Faure Gnassingbé: La Chine s'est engagé à jouer un rôle clé dans la transformation structurelle de l'économie Africaine et le Togo a beaucoup d'atouts pour servir de porte d'entrée de l'Afrique de l'Ouest pour nos partenaires d'une manière générale et pour nos partenaires chinois en particulier.

A l'avenir, comme c'était le cas pendant les dix dernières années, le Togo souhaite vivement que la Chine renforce son appui en matière de construction d'infrastructures économiques notamment les routes, les chemins de fer, les infrastructures portuaires et aéroportuaires etc.

C'est une condition nécessaire pour permettre à notre pays de développer un corridor logistique permettant de renforcer la compétitivité du Togo en matière de facilitation commerciale particulièrement vers les pays de l'hinterland et de faire du pays, un hub de logistique pour l'Afrique de l'Ouest.

Le Togo entend être le point d'ancrage en Afrique de l'Ouest du projet de la nouvelle route de la soie promu par la Chine et qui repose sur les liens entre les pays à travers des infrastructures terrestres et maritimes.

Nous souhaitons aussi que le Togo bénéficie davantage du concours de la Chine pour développer son agriculture qui reste le premier secteur porteur de croissance inclusive.

Mais le Togo envisage aussi de bâtir un tissu industriel digne de ce nom notamment l'agro-industrie avec pour objectif primordial de transformer les matières premières locales pour leur conférer plus de valeur ajoutée et, par conséquent assurer plus de revenus aux populations. A cet effet, le Togo souhaiterait bénéficier de transferts de technologie dans le domaine de la mécanisation agricole ainsi que de la délocalisation d'industrie dans le domaine du textile.

Par ailleurs, le Togo et la Chine continueront de coopérer étroitement dans le domaine des nouvelles technologies. Plusieurs projets sont en cours et d'autres suivront certainement.

Mais ce sur quoi je voudrais attirer l'attention c'est qu'il ne s'agit pas seulement de faire plus. Il s'agit de faire mieux et d'innover dans nos relations. Nous savons que le monde est confronté à un ralentissement économique dont les effets ne sont pas encore totalement cernés, notamment en matière de capacité budgétaire des Etats à impulser seuls le processus de transformation structurelle des économies. . C'est pour cela que nous sommes convaincus que notre coopération, si elle repose sur l'engagement politique des Etats, doit désormais passer par une imbrication des secteurs privés qui seront les véritables catalyseurs des grands projets structurants pour l'avenir.

Je serai accompagné dans le cadre de cette visite d'Etat de plus d'une trentaine d'opérateurs économiques qui participeront au forum économique consacré au Togo. Nous sommes désormais à un tournant qui sera décisif si le secteur privé se mobilise effectivement. A nous les gouvernements de savoir les accompagner et leur inspirer confiance.

Société Aéroportuaire de Lomé Tokoin(Suite)

HONNEUR AU SORTANT, MÉRITE ET CONFIANCE À L'ENTRANT

KOGOÉ ET NATCHABA DEUX FIGURES DE CHOIX

la Décision N° 001/2016/SALT/PCA du 11 Mai 2016. Elle émane du conseil d'administration de la SALT et elle est prise par les membres de cette instance suprême de la société. Dès lors, il est clair que ni le Président de la République, ni le ministre de tutelle n'ont imposé un nouveau Directeur Général à la SALT.

C'est donc le Conseil d'administration qui en ce moment a décidé de procéder à cette nomination en trouvant l'homme au profil recherché.

Pourquoi Kanka Malik Natchaba ?

Beaucoup de commentaires sont faits à la suite de la nomination de ce jeune comme Directeur Général de la SALT. Point besoin de s'attarder sur ces commentaires savamment distillés par des détracteurs. La question posée ici est de permettre une compréhension du choix porté sur la personne de Kanka Malik Natchaba. C'est de savoir si ce nouveau DG a-t-il les capacités nécessaires pour diriger et gérer la SALT ?

La méthode, la rigueur, certainement ces deux valeurs ne feront pas défaut à la stratégie de gestion du nouveau patron de la SALT. Juste après avoir reçu le témoin de son prédécesseur le 17 Mai dernier, Le DG Kanka Malik Natchaba a pris fonction. Aussitôt, il a organisé une rencontre avec l'ensemble du staff de la SALT et de ses partenaires notamment, Aero Transport, S. T. Handling et Lomé Catering. Objectif de la rencontre, *«partager la nouvelle orientation et le nouveau départ pour permettre à la SALT et à l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma de mieux s'ouvrir au monde par l'attraction de nouvelles compagnies dans des installations ultra modernes »*.

Kanka Malik Natchaba est titulaire d'un Master en Finance Publique et Fiscalité. Avant sa nomination comme Directeur Général de la SALT, il était Conseillé à la présidence, une position à laquelle il assumait de hautes charges et de responsabilités. Le mérite et la confiance en lui se justifient donc là, plutôt que dans des considérations tendancieuses et inutiles.

Akrima Kogoé, sorti très honoré

Désormais, il est ancien Directeur général de la SALT. Le Prof Akrima Kogoé y a fait ses preuves et laisse aujourd'hui des traces de succès. Aucun indicateur d'échec n'a pas été signalé jusqu'à son départ. L'histoire retiendra que sa carrière à la SALT a pris fin avec de grandes œuvres réalisées. Pour exemple, l'on note que les travaux de construction de la nouvelle aérogare ont abouti sous son contrôle et l'inauguration a été faite quelques jours avant sont départ. Autre exemple, il a œuvré pour doter la SALT d'un nouveau siège bâti. La liste n'est pas exhaustive.

C'est avec amende honorable qu'il faudrait reconnaitre son passage à la tête de la SALT. Il y est resté serein depuis sa nomination en 1999 réalisant à chaque fin d'année des résultats et bilans positifs au regard desquels le conseil d'administration l'a maintenu en poste jusqu'au 11 mai 2016. Mais alors, au lieu de lui reconnaitre l'estime due à son rang, les mauvaises langues ont toujours considéré tout en noir en cet homme.

Professeur d'université, Akrima Kogoé a occupé antérieurement d'autres fonctions de hautes responsabilités.il a été Directeur Adjoint de l'Institut National des Sciences de l'Education à l'Université du Bénin (Université de Lomé) et Directeur Adjoint de l'Enseignement du 3ème degré. Il a été membre du Conseil Permanent de la Francophonie à titre de représentant du Chef de l'Etat et du Togo de 1995 à 2005, de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) de 1993 à 2000, puis élu membre de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI).

A propos de la SALT

La Société Aéroportuaire de Lomé Tokoin (SALT) est une société d'économie mixte à caractère industriel et commercial, dotée de la personnalité civile et de l'autonomie financière. Créée et organisée par le décret N° 86-85/PR du 20 Mai 1986, elle est depuis lors responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement de l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma.

DJAGOU

TOGOCEL

À PARTIR DU 17 MAI 2016

TARIF UNIQUE pour Tous BAISSE pour Chacun

Communiquez en toute **liberté**
vers tous les réseaux nationaux

Leader

"Moi Mon TARIF est UNIQUE "

60F TTC LA MINUTE

Privilège

"Moi aussi Mon TARIF est UNIQUE "

65F TTC LA MINUTE

Classique

"Moi aussi Mon TARIF est UNIQUE "

80F TTC LA MINUTE

Jeunes

"Moi aussi Mon TARIF est UNIQUE "

85F TTC LA MINUTE

Tarifs vers tous les réseaux nationaux et divisibles par pas de 20 secondes